



COMMISSION DEPARTEMENTAL des TERRAINS et INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Réunion (Restreinte) - N°2 du 2/03/2022

* * * *

VILLE DE LA QUEUE EN BRIE (94)
STADE LEO LAGRANGE – NNI 940600201

Mail du club de ES Caudacienne Football.

Visite des installations en présence de MM. le Maire, le maire adjoint chargé des sports, le responsable du service des sports, le président du club omnisport de l'ES Caudacienne et de Mme la présidente de la section football de l'ES Caudacienne.

Constat = Etat dégradé du terrain qui justifie la fermeture des installations sportives

M. le Maire, nous informe de l'état d'avancement du dossier et que l'arrêté municipal sera prolongé de deux semaines pour permettre la finalisation des travaux de régénération de la pelouse.

Dossier à suivre.